



Plan intégré de conservation des milieux naturels et de la biodiversité

Région de biosphère de Charlevoix

*protéger ce qui fait
de nous région de
biosphère*

1. Actions communes à l'ensemble des milieux naturels



Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre*
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
1.1 Renforcer la connaissance écologique	1.1.1 Réaliser une étude sur les services écosystémiques et la connectivité des milieux naturels	1 étude	✓			RB de Charlevoix
	1.1.2 Réaliser un portrait des espèces en situation précaire de la région	1 portrait régional	✓			RB de Charlevoix
	1.1.3 Effectuer le suivi d'espèces en situation précaire	2 à 3 projets (<i>selon le milieu naturel</i>)			✓	OBV Charlevoix-Montmorency, SÉPAQ, RB de Charlevoix, ECCC, Parc marin
	1.1.4 Surveiller l'état des milieux naturels par des programmes de suivi d'indicateurs environnementaux (<i>Grands-Jardins, Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, Réseau de suivi de la biodiversité du Québec, Centre écologique de Port-au-Saumon, Pointe-du-Bout-d'en-Bas</i>)	100% d'indicateur reconduits	✓	✓	✓	SÉPAQ, OBV Charlevoix-Montmorency, RB de Charlevoix, Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, Municipalité de l'Isle-aux-Coudres
	1.1.5 Mettre en place un système de signalement de problématique dans les milieux naturels	1 système de signalement		✓		RB de Charlevoix

1. Actions communes à l'ensemble des milieux naturels



Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
1.2 Soutenir la mobilisation des acteurs régionaux et de la population	1.2.1 Rendre accessible une cartographie interactive régionale de données écologiques	1 cartographie interactive, 2 mises à jour, 3 formations	✓	✓	✓	RB de Charlevoix
	1.2.2 Rédiger et soumettre des avis, mémoires et demandes formelles auprès des instances réglementaires (BAPE, etc.) en réponse aux projets ayant un fort impact sur les milieux naturels		✓	✓	✓	RB de Charlevoix, Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, OBV Charlevoix-Montmorency, partenaires concernés
	1.2.3 Rencontrer les municipalités pour les soutenir dans l'appropriation et la mise en œuvre d'outils de conservation territoriale	13 municipalités rencontrées		✓		RB de Charlevoix

1. Actions communes à l'ensemble des milieux naturels



Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
1.3 Garantir la protection des milieux naturels par des outils réglementaires et incitatifs	1.3.1 Création d'un parc régional	1 parc régional		✓		Sentiers Québec Charlevoix, RB de Charlevoix
	1.3.2 Augmenter la superficie d'aires conservées	35 % d'aires conservées (100% de l'estuaire), 3 sites de conservation volontaire, 1 FUSA			✓	Table locale de concertation sur les AP, Capitale-Nature
	1.3.3 Renforcer la protection des milieux naturels en terres privées par le développement d'ententes de conservation volontaire à caractère moral	10 ententes de conservation volontaire			✓	CRE Capitale-Nationale
	1.3.4 Adopter une vision régionale des sentiers pédestres	1 vision régionale		✓		Sentiers Québec-Charlevoix, Tourisme Charlevoix
	1.3.5 Réaliser un projet pilote sur les outils d'écofiscalité et de soutien aux pratiques durables en milieux naturels	1 projet pilote			✓	<i>À définir</i>
	1.3.6 Élaborer des plans de gestion pour les zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)	4 plans de gestion		✓		Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, RB de Charlevoix
	1.3.7 Produire des cahiers du propriétaire pour engager les propriétaires dans une démarche de conservation volontaire morale	15 cahiers			✓	OBV Charlevoix-Montmorency, CRE Capitale-Nationale

2. Écosystèmes subalpins (sommets)



But: D'ici 2035, l'ensemble des écosystèmes subalpins sont protégés et l'intégrité de la végétation subalpine hors sentiers est en voie d'être rétablie.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
2.1 Approfondir les connaissances sur les écosystèmes subalpins de la région	2.1.1 Identifier et caractériser les écosystèmes subalpins sur le territoire par analyse géomatique et validation terrain	100 % du territoire couvert		✓		RB de Charlevoix
2.2 Sensibiliser les usagers à la fragilité et la valeur des milieux subalpins	2.2.1 Développer et diffuser une stratégie collective de communication visant à faire connaître la valeur et la fragilité des milieux subalpins afin d'adopter des pratiques sans trace	1 stratégie			✓	GUEPE, SÉPAQ, RB de Charlevoix , Défi des 5 sommets, Harricana
2.3 Assurer la pérennité des milieux subalpins en favorisant des pratiques responsables chez les usagers	2.3.1 Planifier des aménagements adaptés à la capacité de support des sommets	3 sommets avec une planification		✓		Sentiers Québec-Charlevoix, SÉPAQ, RB de Charlevoix
	2.3.2 Harmoniser et renforcer le balisage des sentiers en milieux subalpins	3 sentiers balisés			✓	Sentiers Québec-Charlevoix , ZECs, Association Pieds-des-Monts
	2.3.3 Aménager des aires de camping respectueuses de l'environnement à proximité des sommets les plus fréquentés	2 sommets avec aires de camping			✓	ZECs, Association Pieds-des-Monts
2.4 Effectuer un suivi de l'état des milieux subalpins	2.4.1 Suivre la régénération naturelle de la végétation dégradée suite aux mesures de restauration passives (balisage des sentiers, restriction d'accès, etc.)	6 sommets suivis	✓	✓	✓	RB de Charlevoix, SÉPAQ

3. Milieux forestiers



But: D'ici 2035, les milieux forestiers sont protégés à 35% et leur taux de perturbation est en diminution.

Objectif	Action	Temporalité			Maître d'œuvre
		2025-2027	2028-2031	2032-2035	
3.1 Acquérir des connaissances sur les milieux forestiers d'intérêt, les espèces en situation précaire et l'impact des activités anthropiques	3.1.1 Identifier et valider les vieilles forêts du territoire	✓			RB de Charlevoix
	3.1.2 Prioriser les chemins forestiers à démanteler en concertation avec les parties prenantes		✓		MRNF, Table GIRT
3.2 Engager la population dans la conservation des milieux forestiers	3.2.1 Mettre en place cinq (5) mesures incitatives et mécanismes de soutien pour encourager les propriétaires à maintenir ou accroître le couvert forestier sur leur propriété	✓	✓	✓	À définir
3.3 Réduire la fragmentation et restaurer la connectivité fonctionnelle des habitats forestiers prioritaires	3.3.1 Démanteler 250 km de chemins forestiers prioritaires dans l'habitat essentiel du caribou			✓	MELCCFP
	3.3.3 Maintenir la viabilité de la population de caribou en captivité en vue de sa réintroduction		✓		SÉPAQ , MELCCFP
3.4 Augmenter la superficie de milieux forestiers conservés	3.4.1 Soutenir deux (2) municipalités dans l'obtention de certifications reconnues en lien avec la conservation des milieux forestiers			✓	RB de Charlevoix
	3.4.2 Intégrer les milieux forestiers d'intérêts ciblés (vieilles forêts, érablières) dans un zonage de conservation comme territoires d'intérêts écologique dans les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme		✓		MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est
	3.4.3 Établir des zones de conservation et restauration en terres publiques dans le cadre du programme de rétablissement du caribou forestier		✓		MELCCFP

4. Milieux humides (Tourbière, étang, marais, marécage)



But: D'ici 2035, l'intégralité de la superficie des milieux humides est préservée.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
4.1 Approfondir les connaissances sur les caractéristiques, les fonctions et l'état des milieux humides de la région	4.1.1 Réaliser une cartographie complète et une caractérisation des milieux humides	1 cartographie détaillée			✓	Canards Illimités Canada
4.2 Renforcer la connaissance et l'attachement de la population aux milieux humides	4.2.1 Mettre en place des infrastructures de mise en valeur dans, ou à proximité de, certains milieux humides ciblés	2 milieux humides mis en valeur			✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	4.2.2 Organiser des sorties de sensibilisation avec des publics variés (scolaire, public, élu.e.s)	5 sorties guidées			✓	GUEPE, OBV Charlevoix-Montmorency

5. Milieux ouverts (Friches et prairies agricoles)



But: D'ici 2035, les friches et prairies agricoles sont valorisées et l'intégrité des secteurs à haute valeur écologique est maintenue.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
5.1 Approfondir les connaissances sur les milieux ouverts de la	5.1.1 Caractériser les friches prioritaires à la conservation	50% des friches prioritaires caractérisées		✓		RB de Charlevoix
5.2 Engager les communautés et les acteurs agricoles dans la gestion durable des friches et prairies agricoles	5.2.1 Organiser des sorties de sensibilisation et/ou d'entretien dans les friches avec des publics variés (scolaire, public)	5 sorties			✓	GUEPE, RB de Charlevoix
	5.2.2 Former les acteurs régionaux (MRC, municipalités, UPA, élu·e·s, agronomes) et des agriculteur·rice·s ciblé·e·s sur la valeur de conservation des friches et les pratiques d'entretien éco-responsables	5 rencontres			✓	À définir
5.3 Développer des infrastructures et initiatives favorisant la biodiversité et l'accessibilité des milieux ouverts	5.3.1 Restaurer l'habitat d'oiseaux champêtres pour soutenir leur rétablissement	5 sites restaurés			✓	Société d'horticulture, d'ornithologie et d'écologie de Charlevoix
	5.3.2 Aménager des infrastructures de mise en valeur des friches	2 sites aménagés			✓	À définir
5.4 Assurer la pérennité des milieux ouverts par des mesures réglementaires	5.4.1 Encourager les municipalités à adopter des certifications favorables aux milieux ouverts	5 municipalités rencontrées			✓	RB de Charlevoix

6. Milieux hydriques (Lacs et cours d'eau)



But: D'ici 2035, l'état écologique des milieux hydriques est en amélioration et les rives dégradées sont en voie de restauration.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
6.1 Surveiller l'état des milieux hydriques et riverains	6.1.1 Surveiller l'état des ponceaux des secteurs prioritaires et intervenir lorsque nécessaire	50 ponceaux surveillés	✓	✓	✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	6.1.2 Effectuer un suivi de l'état des milieux hydriques et riverains	100% d'indicateurs reconduits	✓	✓	✓	OBV Charlevoix-Montmorency, associations riveraines
6.2 Engager la population à adopter des comportements responsables et de bonnes pratiques de gestion des milieux hydriques et riverains	6.2.1 Rencontrer et sensibiliser des propriétaires ciblés aux bonnes pratiques de gestion de cours d'eau et réglementations	75 propriétaires rencontrés	✓	✓	✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	6.2.2 Rencontrer et sensibiliser des agriculteurs à l'impact des pratiques agricoles sur les milieux hydriques	25 agriculteurs rencontrés			✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	6.2.3 Organiser une formation destinés aux employé.e.s municipaux pour les informer et sensibiliser aux techniques de stabilisation des rives, en mettant l'accent sur l'utilisation de solutions natures (génie végétal) et de signalement des EEE	1 formation donnée		✓	✓	OBV Charlevoix-Montmorency

6. Milieux hydriques (Lacs et cours d'eau)



But: D'ici 2035, l'état écologique des milieux hydriques est en amélioration et les rives dégradées sont en voie de restauration.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
6.3 Restaurer et aménager les milieux hydriques et riverains tout en favorisant l'accès responsable	6.3.1 Contrôler les espèces exotiques envahissantes en milieu hydrique par des techniques de gestion appropriées	5 colonies contrôlées			✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	6.3.2 Restaurer les coulées agricoles et les bandes riveraines dégradées à travers des plantations et des techniques de génie végétal	5 sites restaurés			✓	OBV Charlevoix-Montmorency, CRE Capitale-Nationale
	6.3.3 Restaurer l'habitat d'espèces en situation précaire ciblées par le portrait pour soutenir son rétablissement	2 sites restaurés			✓	OBV Charlevoix-Montmorency
	6.3.4 Mettre en place ou bonifier les accès publics aux lacs et rivières, en veillant à protéger les écosystèmes aquatiques tout en facilitant l'accès à la population	5 sites aménagés			✓	MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, OBV Charlevoix-Montmorency, municipalités
6.4 Renforcer le cadre réglementaire et incitatif et son application	6.4.1 Établir une réglementation municipale pour encadrer l'utilisation des embarcations à moteur dans les lacs dégradés	1 lac dégradé réglementé			✓	Municipalités

7. Estuaire moyen et son littoral



But: D'ici 2035, l'estuaire et son littoral sont protégés et les secteurs dégradés sont en voie d'être restaurés.

Objectif	Action	Indicateur	Temporalité			Maître d'œuvre
			2025-2027	2028-2031	2032-2035	
7.1 Améliorer la connaissance et la gestion des risques environnementaux du littoral et de l'estuaire	7.1.1 Mettre en place des projets pilotes sur la stabilisation des côtes par des solutions nature (génie végétal) et effectuer leur suivi	2 projets pilotes			✓	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, universités
7.2 Renforcer les capacités locales en matière de stabilisation durable du littoral	7.2.1 Former les employé.e.s municipaux et certains propriétaires ciblés aux pratiques alternatives de stabilisation des côtes	7 municipalités côtières formées			✓	Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, expert.es.
7.3 Favoriser la restauration et la gestion durable du littoral	7.3.1 Contrôler les populations d'espèces exotiques envahissantes du littoral	3 colonies contrôlées		✓		Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, Municipalités côtières
	7.3.2 Baliser des secteurs côtiers dégradés pour indiquer l'accès aux plage aux utilisateurs	3 secteurs balisés		✓		Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, Municipalités côtières
7.4 Renforcer la protection légale et règlementaire du littoral et de l'estuaire	7.4.1 Mettre en place le projet d'agrandissement du parc marin Saguenay-Saint-Laurent	1 agrandissement		✓		SÉPAQ, Parc Canada
	7.4.2 Mettre en place des mesures volontaires de réduction de vitesse des navires dans des zones particulières du parc marin et son agrandissement	1 zone de réduction de vitesse			✓	SÉPAQ, Parc Canada
	7.4.3 Mettre en place un plan d'urgence pour les déversements d'hydrocarbures dans Charlevoix	100 % de l'estuaire couvert par un plan			✓	À définir